

LE SALAIRE
DE L'IDÉAL

JEAN-CLAUDE MILNER

LE SALAIRE DE L'IDÉAL

La théorie des classes et de la culture
au XX^e siècle

ÉDITIONS DU SEUIL
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV^e

ISBN 978-2-02-136872-7

© ÉDITIONS DU SEUIL, OCTOBRE 1997

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

AVERTISSEMENT

Certaines des propositions qui suivent ont été présentées
au cours d'un séminaire tenu au Collège international
de philosophie, durant l'année 1996-1997.
Je remercie cette institution d'avoir bien voulu m'accueillir.

Avant-propos

Pour les théoriciens et témoins du XIX^e siècle, le bourgeois est fondamentalement propriétaire et vit des seuls revenus qu'il tire de ses biens. C'est la figure générale du rentier. Tels avaient été déjà les bourgeois de Molière ou de Marivaux ; tels sont les bourgeois de Balzac et de Labiche ; tels seront encore Swann et Roquentin. Dans la réalité, tous les bourgeois n'étaient pas des rentiers ; ils étaient nombreux à travailler et à devoir compléter par là le revenu insuffisant de leur patrimoine ; certains même étaient salariés. Mais les représentations demeurent : tous les analystes du temps, qu'il s'agisse de Guizot ou de Marx, reconnaissent dans le rentier le type fondamental ; les bourgeois eux-mêmes y reconnaissent leur idéal – la position qu'ils doivent occuper en droit, quand bien même ils ne l'occupent pas en fait ; celle qu'ils espèrent atteindre au terme de leur existence terrestre ou à tout le moins faire atteindre à leurs enfants, grâce aux lois de l'héritage.

Or, rien de tel n'est plus vrai dans les sociétés occidentales contemporaines. Celles-ci sont volontiers qualifiées de bourgeoises, mais la qualité de bourgeois y est majoritairement attribuée à des sujets sociaux qui sont peu ou pas du tout propriétaires et dont les revenus dépendent principalement d'une rémunération. Autrefois marginaux, les bourgeois non propriétaires constituent désormais la majorité numérique. Les bourgeois propriétaires continuent d'exister, mais il est de plus en plus exceptionnel qu'aucun d'eux tire de son seul patrimoine le principal de ses revenus. Son patrimoine, quand il en possède un, lui procure tout au plus un complément de ressources. Bref, qui pourrait en France aujourd'hui vivre comme le pouvaient encore dans les années 20 les sœurs Davernis, immortelles Dames au chapeau vert, ou comme Roquentin dans les années 30 ?

A ce point de massivité, l'augmentation statistique vaut mutation et affecte la structure. Les titres d'appartenance à la bourgeoisie ont changé. Ce qui fonde l'attribution, ce n'est plus la propriété, c'est un certain niveau des revenus et le mode de vie qu'il autorise – que ces revenus soient tirés d'une propriété (fermes, loyers, dividendes, bénéfices d'exploitation, etc.) ou de la rémunération d'un travail (éventuellement, le travail que le sujet accomplit au sein de l'entreprise ou de l'exploitation dont il est par ailleurs propriétaire). Le bourgeois rémunéré constitue désormais le type fondamental sur lequel l'ensemble de la classe se règle. L'idéal que tout bourgeois poursuit pour

lui-même et pour ses enfants n'est plus la propriété ni la rente, mais le métier rémunérateur.

Voilà pourquoi le rentier, autrefois animal terne, se trouve désormais paré des charmes discrets de la nostalgie. Rêveuse bourgeoisie, écrivait Drieu La Rochelle ; rêves de la rente, devrait-on dire. Les peuples bourgeois se plaisent toujours plus aux images du monde rentier ; ils cultivent le souvenir attendri de ses apogées (Belle Époque ou Guitry, Forsythe ou Christie) ; ils aiment qu'on en dépeigne le déclin et l'héroïque résistance au monde moderne. Que de romans et de séries télévisées sur nos écrans, où des rejetons de bonne famille luttent pour préserver un domaine, le spectateur se demandant avec anxiété s'ils pourront continuer d'y vivre de fermages et de coupons d'obligations à revenu fixe, au prix d'un dur travail certes, mais dans le très noble espace de la rente (foncière de préférence) ! Dames de la côte, domaine des Peupliers, microcosme de Miss Marple, la bourgeoisie propriétaire joue auprès des bourgeois rémunérés d'aujourd'hui le rôle qu'avaient joué auprès d'elle les aristocrates d'autrefois : elle est devenue pourvoyeuse de romanesque.

Quel indice plus certain d'un déplacement décisif ? Mode de vie et revenus plutôt que propriété, l'émergence massive de la bourgeoisie rémunérée a modifié la définition même de la bourgeoisie, en extension et en compréhension. Le lieu du changement est l'Occident ; réciproquement, on peut appeler « occidental » aujourd'hui (et cela, quelle qu'en soit la situation géographique) tout dispositif social qui contient, en nombre

suffisant, une bourgeoisie rémunérée. Le temps du changement est le xx^e siècle historique, lequel commence avec la guerre de 1914 ; réciproquement, on peut appeler « xx^e siècle » le temps de la bourgeoisie rémunérée et de sa progressive montée en puissance. On en conclura de là que la fin du xx^e siècle historique coïncidera avec la fin de la rémunération bourgeoise – vers l'an 2000 ou pas.

La question doit donc être posée aujourd'hui : la bourgeoisie rémunérée a-t-elle un avenir ?

La bourgeoisie rémunérée

Le type ancien

Quoique le phénomène demeurât minoritaire, sinon marginal, on pouvait dès longtemps accéder à la bourgeoisie propriétaire par les voies de la rémunération. En général, sur la base de quelque compétence spéciale. En témoignent, depuis la fin du Moyen Age et la Renaissance, médecins, artistes, hommes de loi, courtisanes, spécialistes divers. Ceux-ci ont bien constitué, par des voies et dans des proportions variables suivant les temps et les lieux, une bourgeoisie rémunérée de type ancien.

Une première restriction cependant : les particularités historiques affectent la pureté du dispositif. On aurait pu croire ainsi que le prêtre et le soldat devaient plus massivement que d'autres s'ouvrir les portes de la bourgeoisie propriétaire. Mais en Occident, ces deux types se sont très tôt noués à deux institutions, l'Église et l'Armée, qui ont géré de manière propre le système

des rémunérations et ont obscurci la question de la propriété. En droit, le prêtre et le soldat sont censés n'être propriétaires de rien ; de leur position, ils ne peuvent espérer que des revenus (la réalité évidemment peut être autre). De plus, la règle du célibat dans l'Église catholique a fait que le prêtre peut espérer rejoindre individuellement les rangs des possédants en se constituant une fortune personnelle à partir de ses revenus, mais il ne peut pas y parvenir par les voies du mariage et, s'il y est parvenu, il n'a pas, en principe, de postérité à qui transmettre en ligne directe les propriétés éventuellement acquises. Exclu du mariage et de la lignée, le prêtre est hors de la machine sociale ; s'amorce ici la figure bernanosienne du prêtre comme paria (annoncée par le déchet balzacien du *Curé de Tours*). Même si les exceptions individuelles surabondent, la structure demeure : il n'y a pas en pays catholique de bourgeoisie sacerdotale¹. On notera que le protestantisme a changé tout cela ; le rôle qu'en France a tenu la bourgeoisie légiste (voir *Le Roman bourgeois* de Furetière, tout peuplé de procureurs et de tabellions) revient en Angleterre et en Allemagne aux vicaires et pasteurs (voir *Le Vicaire de Wakefield* d'Oliver Goldsmith).

Deuxième restriction : l'ascension par la compétence n'était pas permise à tous les spécialistes. Voir le monde

1. L'homosexualité des guerriers et la mortalité rapide ont eu des conséquences semblables pour le soldat : il n'y a pas en Europe de bourgeoisie militaire. Pour qu'il y en ait une, il faut que l'armée s'inscrive dans le système général d'une fonction publique ; c'est le cas en Prusse et dans la Russie tsariste. Mais cela demeure exceptionnel.

de Molière et la position très remarquable des spécialistes non domestiques, médecins ou notaires, par opposition aux domestiques, cuisiniers, cochers, etc. ; les premiers peuvent prétendre rejoindre quelque jour les rangs de la bourgeoisie, les seconds ne le peuvent pas, quel que soit le niveau de leurs gains. Au XIX^e siècle, la courtisane, située aux marches de la bourgeoisie et qui parfois s’y intégrera, s’oppose à la fille de joie, ouvrière payée aux pièces et vouée à un avenir de pauvreté, sinon de misère ou de crime – témoin, entre mille exemples, Jules Janin et le très remarquable chapitre XVIII de *L’Ane mort*. De manière plus générale, l’embourgeoisement de compétence relevait classiquement de professions aussi anciennes que l’humanité elle-même : légistes, médecins et prostituées, c’est-à-dire les plus vieux métiers du monde.

Troisième restriction : la rémunération de la bourgeoisie ancienne relevait largement du paiement à l’acte, casuel et variable, sinon de la pure et simple gratification. De plus et surtout, l’horizon de réussite demeurait déterminé par la propriété : il s’agissait, par les rémunérations accumulées, de se constituer une propriété qui permît d’entrer, en fin de parcours et souvent par mariage, dans les rangs de la vraie bourgeoisie, qui est encore la bourgeoisie propriétaire. Le pas franchi, les lois de l’héritage devaient assurer la pérennisation de l’appartenance.

Tel est le dessein manqué des Diafoirus. Le dialogue du *Malade imaginaire* (acte I, scène v) en éclaire les ressorts. Alors que le mariage projeté est perçu comme

une mésalliance par Toinette (« Avec tout le bien que vous avez, vous voudriez marier votre fille avec un médecin ? »), Argan répond par une évaluation : « Le parti est plus avantageux qu'on ne pense... » A quoi Toinette objecte : « Il faut qu'il ait tué bien des gens pour s'être fait si riche. » La remarque est méprisante. Elle n'atteint pas seulement les médecins, mais qui-conque tire son bien d'une rémunération accumulée.

Où Diafoirus échoue, le Dr Adrien Proust réussira plus tard, épousant Jeanne Weil et construisant une fortune suffisante pour qu'un de ses fils au moins vive strictement de ses rentes, sur un mode qui ne va pas sans rappeler Argan¹. Au reste, le schéma ne peut qu'évoquer Flaubert, à qui le patrimoine hérité de son père médecin permettra de vivre en malade oisif, c'est-à-dire en « rentier », selon le sobriquet méprisant dont l'avait, dit-on, affublé sa nièce. On notera au passage que le mariage Proust ne répète pas seulement le

1. En 1997, les internes français ont fait grève pour la première fois peut-être de leur histoire. Ils n'avaient en vérité qu'un seul but : préserver un droit qui leur vient du guérisseur néolithique, celui de devenir riche ou même très riche. Comme Diafoirus, M. Purgon ou Adrien Proust. Ce droit à la richesse (à bien distinguer du droit de disposer de revenus décents), on se plaît à croire qu'ils ne le défendaient que par amour désintéressé de Molière et de la littérature.

Selon Hannah Arendt, la bourgeoisie propriétaire juive avait ceci de particulier : elle autorisait les fils à profiter du patrimoine amassé par les pères pour devenir des écrivains, des artistes ou des savants. Illustration topique : Walter Benjamin. Il convient d'y ajouter un correctif : la bourgeoisie rémunérée de type ancien partage à l'occasion cette particularité, y compris quand elle est catholique. Cela se conçoit : le patrimoine dont elle dispose a été constitué sur la base de la compétence intellectuelle. Le choix de Proust est donc ambigu : est-il à rapprocher de celui de W. Benjamin (itinéraire spécifiquement juif) ou de Flaubert (itinéraire de la bourgeoisie de compétence) ?

mariage Diafoirus ; il répète aussi, en réussite, en style citadin et en alliance judéo-chrétienne, le mariage Bovary, raté, rural et strictement catholique.

Les femmes galantes proposent de leur côté quelques exemples. Il n'est que de lire les Mémoires de Céleste Mogador ou de méditer l'échec de la Dame aux camélias. Illustration plus topique encore, l'itinéraire de Jeanne de Tourbey : entretenue sous Napoléon III par les princes et les mondains, amie des écrivains et des artistes, elle devint après la chute de l'Empire, grâce à un mariage fort bref, la comtesse de Loynes, puis, sous la III^e République, la Dame aux violettes, égérie de la plus respectable et conservatrice extrême droite. Aux curieux de parcourir, en les éclairant l'un par l'autre, le *Journal* des Goncourt et la plate hagiographie d'Arthur Meyer (*Ce que je peux dire*, Paris, Plon, 1912). Ils y trouveront un modèle de plus pour Odette de Crécy, la Dame aux cattleyas, destinée à s'ouvrir les portes du grand monde par l'antidreyfusisme. Ils reconnaîtront en cette dernière une figure typique du devenir-bourgeois des spécialistes. Après Diafoirus et Bovary, elle propose à son tour un symétrique carnavalesque et profanateur du Dr Proust lui-même. Trait pour trait (juif/gentil ; non-spécialiste/spécialiste ; Paris/province ; propriétaire/non-propriétaire ; bourgeoisie/peuple ; homme/femme), le mariage Swann-Odette de Crécy inverse le mariage Weil-Adrien d'Illiers. L'un et l'autre viennent du même passé. D'un temps dont la propriété et ses revenus déterminent l'immuable horizon.

La bourgeoisie rémunérée de type moderne

La bourgeoisie rémunérée de type ancien était minoritaire, elle se cantonnait dans des spécialités immémoriales, elle se réglait sur l'idéal de la propriété et de la rente. Au XX^e siècle, les bourgeois rémunérés deviennent de fait majoritaires dans leur classe. Pour être réputés bourgeois, ils cessent d'avoir à devenir nécessairement propriétaires rentiers. Une conséquence parmi d'autres : le mariage a changé de nature ; n'étant plus le passeport exigé des spécialistes non propriétaires pour rejoindre les propriétaires non-spécialistes, étant donc délié de la propriété et singulièrement de la dot, on comprend qu'il soit désormais au régime du divorce facile. Enfin, les bourgeois rémunérés débordent largement de leurs anciens domaines de spécialité pour entrer dans des professions intrinsèquement modernes et non plus néolithiques ; plus précisément, ils se sont faits les hérauts de la modernité même. Leurs supports d'élection sont les professions nées des innovations technologiques (ingénieurs) ou de l'État industriel moderne (fonctionnaires). Réciproquement, l'explosion technologique du XX^e siècle fournit la base matérielle de la mutation sociale. C'est donc tout un que de pointer cette évolution technique et de reconnaître que, par elle, on touche au paradigme bourgeois. Si la toute-puissance de la technique est consubstantielle au capitalisme, alors le changement du paradigme de classe l'est aussi.

Modernité technique et modernité sociale vont de pair.

Si l'on convient de réserver le nom de « moderne » à ce qui accompagne la science et la technique du xx^e siècle, alors la bourgeoisie rémunérée est bien la seule bourgeoisie moderne. Corrélativement, une société bourgeoise antimoderne se reconnaît à ceci qu'elle continue de tenir la propriété et la rente (foncières ou pas) pour une condition nécessaire d'appartenance. On peut songer au Portugal de Salazar, à l'Espagne d'avant 1970, à l'Italie du Sud, à la province française d'avant 1960, à la Pologne de Pilsudski et de Walesa. Une telle société devra se tenir à l'écart de l'explosion technique, non pas par ruralité ou par catholicisme, comme on le dit souvent, mais par logique interne. Lorsqu'on parle de moderniser une société bourgeoise, cela n'a donc qu'un seul sens : d'un même geste et d'une même décision, s'ouvrir à l'innovation technologique et augmenter le nombre des bourgeois rémunérés, que ce soit en embourgeoisant certains rémunérés non bourgeois ou en appauvrissant certains bourgeois rentiers, pour les contraindre à se laisser rémunérer. C'est là le problème paradigmatique de l'Occident au xx^e siècle.

Qu'il invoque la machine à vapeur, l'atome ou Internet, tout discours moderniste rencontre ce problème, en propose une solution, ou tout au moins le répute soluble. La plupart des pays occidentaux ont souhaité ne pas décrocher outre mesure de la modernité technique, sans doute parce qu'ils la supposaient condition de la prospérité économique ou de la puissance militaire. Ils ont de ce fait même dû construire quelque sys-

tème effectif de rémunération bourgeoise. Solutions différentes, il est vrai, suivant les espaces nationaux, mais pour un seul et même problème.

La terminologie classique tout entière devient du même coup obsolète. Car elle s'appuie subrepticement sur une définition strictement propriétaire de la bourgeoisie : le petit-bourgeois est un petit propriétaire, les classes moyennes ont des propriétés de dimensions moyennes, etc. Or, au xx^e siècle, il vaut mieux raisonner en termes de revenus petits, moyens, élevés ; il est vrai que l'étalonnage alors se complique.

Étant admis que tout bourgeois rémunéré, tirant de sa seule rémunération des revenus R , est nécessairement moins riche qu'un bourgeois propriétaire qui tirerait de sa propriété des revenus égaux à R , on admettra que tout bourgeois rémunéré non propriétaire appartient au maximum à la bourgeoisie moyenne, si haute que soit sa rémunération. En sens inverse, une propriété qui dégagerait des revenus comparables à ceux qu'assure une rémunération moyenne devra être très importante¹. Son possesseur appartiendra donc à la grande bourgeoisie et non pas à la bourgeoisie moyenne. En conséquence, « moyen/petit » et « rémunéré » sont deux prédicats distincts, mais les ensembles qu'ils déterminent tendent à se recouvrir en extension. On a admis

1. Je propose au lecteur un exercice élémentaire : calculer sur la base d'un taux de 5 % le capital qui permettrait de dégager un revenu de 15 000 francs par mois. A quoi il faudrait ajouter, pour être exact, le coût de la couverture sociale payée par l'employeur et qu'un rentier devrait acquitter sur ses propres fonds.

que tout bourgeois rémunéré est moyen (ou petit) ; on peut admettre la réciproque : il n'y a aujourd'hui de bourgeoisie moyenne ou petite que rémunérée.

En même temps que la bourgeoisie rémunérée devient majoritaire, sa rémunération change de nature. Celle-ci prend de plus en plus la forme du salaire. Ce que le ^{XX}^e siècle voit donc émerger en Occident, ce ne sont pas seulement les bourgeois rémunérés en général, ce sont les bourgeois salariés : cadres, ingénieurs, fonctionnaires, employés, techniciens, etc. Du même mouvement que la bourgeoisie rémunérée devient majoritaire dans la bourgeoisie, la bourgeoisie salariée devient majoritaire dans la bourgeoisie rémunérée. C'est pourquoi il est non seulement commode, mais aussi légitime, de désigner le tout par la partie. La bourgeoisie salariée vaut pour l'ensemble de la bourgeoisie rémunérée et, à travers elle, pour l'ensemble de la bourgeoisie. Si les prédicats « moyen/petit » et « rémunéré » se recouvrent, il en va de même des prédicats « rémunéré » et « salarié ». La conséquence est claire : il n'y a aujourd'hui de bourgeoisie moyenne ou petite que salariée.

Toute proposition économique ou politique sur la petite-bourgeoisie ou les classes moyennes doit être réinterprétée à cette lumière : explicitement ou implicitement, elle concerne fondamentalement la rémunération bourgeoise, ses conditions matérielles de possibilité, son présent et son avenir : elle concerne donc le salaire bourgeois. Comme par ailleurs la société bourgeoise moderne est fondée sur la bourgeoisie rémunérée, on comprend en retour qu'elle est du même coup fondée

sur la bourgeoisie petite ou moyenne. La transitivité est entière : tout ce qui consolide ou menace le salaire bourgeois consolide ou menace la rémunération bourgeoise, tout ce qui consolide ou menace la rémunération bourgeoise consolide ou menace la bourgeoisie petite ou moyenne ; tout ce qui consolide ou menace la bourgeoisie petite ou moyenne consolide ou menace la société bourgeoise moderne ; tout ce qui consolide ou menace la société bourgeoise moderne consolide ou menace le monde moderne tel qu'il est. En retour, la question de savoir si l'on approuve ou désapprouve le monde moderne se ramène le plus souvent à la question de savoir ce que l'on pense du principe de la rémunération bourgeoise. Et cette question elle-même se ramène à la question de savoir ce qu'on l'on pense du salaire bourgeois.

